Communiqué de presse
25 novembre 2026

Energies locales, chaleur, froid et vapeur : le Pôle 45 prépare sa transition énergétique avec ENGIE

- ENGIE, délégataire de service public pour construire et exploiter ONORÉ, Orléans Nord Énergies, le futur réseau de chaleur et de froid du Pôle 45, alimenté majoritairement par l'énergie de récupération de l'UTOM[1] de Saran ;
- Dès 2028, une énergie locale, bas carbone et compétitive pour les entreprises et les bâtiments publics de Saran et d'Ormes grâce à un réseau de 34 km distribuant chaleur, froid et vapeur ;
- 148 M€ d'investissements pour cette infrastructure qui permettra d'éviter jusqu'à 24 800 tonnes de CO_2 par an et de renforcer l'attractivité économique du territoire.

Une infrastructure énergétique inédite au service de la compétitivité du territoire

Orléans Métropole a confié à ENGIE, pour une durée de 20 ans, la délégation de service public portant sur la construction et l'exploitation du futur réseau de chaleur et de froid du Pôle 45, baptisé ONORÉ, Orléans Nord Énergie. Ce projet d'envergure constitue une première nationale puisqu'il associera, au sein d'une même infrastructure, la fourniture de chaleur, de froid industriel et de vapeur à destination des entreprises et des équipements publics du nord de l'agglomération.

À compter de sa mise en service prévue en 2028, ce réseau desservira les entreprises du Pôle 45, principal parc d'activités de la communauté d'agglomération Orléans Val de Loire, implanté sur les trois communes d'Ingré, Ormes et Saran, ainsi que de nombreux équipements publics des communes d'Ormes et de Saran. Parmi les entreprises d'ores et déjà concernées figurent notamment les laboratoires Servier, Honda, L'Oréal, Deret, Caudalie, Shiseido.

Une énergie locale aujourd'hui sous-exploitée : l'énergie des déchets pour produire chaleur, froid et vapeur

Le projet repose sur la valorisation de l'énergie produite par l'UTOM de Saran. Aujourd'hui, seule une part limitée de cette énergie est récupérée. Demain, elle alimentera une infrastructure énergétique capable de produire simultanément chaleur, froid et vapeur pour les besoins des industriels et des collectivités.

Particularité remarquable, l'eau glacée distribuée aux entreprises sera produite grâce à la chaleur issue de l'unité de valorisation énergétique. Cette technologie permettra notamment d'alimenter les activités industrielles, les entrepôts logistiques ainsi que le chauffage et le rafraîchissement des bâtiments.

[1] Unité de Traitement des Ordures Ménagères

Le futur réseau délivrera 102 GWh de chaleur et 64 GWh de froid chaque année, avec un mix énergétique composé à 88 % d'énergies renouvelables et de récupération.

Un projet structurant pour l'attractivité du Pôle 45

Le projet vise à renforcer durablement la compétitivité des entreprises du territoire en leur donnant accès à une énergie locale, stable et décorrélée des fluctuations des marchés fossiles. Les usagers bénéficieront d'une réduction moyenne de 30 % sur leurs dépenses de chaleur et de 22 % sur leurs dépenses de froid, sans coût de raccordement pour les premiers abonnés.

À terme, ce réseau de 34 kilomètres desservira 83 postes de livraison et représentera l'équivalent énergétique de 11 000 logements. Il contribuera également à renforcer l'attractivité économique du territoire et à accompagner les industriels dans la décarbonation de leurs activités.

Un chantier maîtrisé au bénéfice du territoire

La réalisation du réseau mobilisera un investissement total de 148 millions d'euros porté par ENGIE, complété par 11 millions d'euros investis par Orléans Métropole pour adapter les installations de l'UTOM.

Une attention particulière sera portée à la maîtrise des impacts du chantier grâce à un phasage des travaux adapté aux contraintes du territoire, notamment sur les axes accueillant chaque jour près de 20 000 véhicules et 5 000 poids lourds. Le projet générera des retombées économiques importantes avec environ 50 % des travaux confiés à des entreprises locales, plus de 75 000 heures d'insertion professionnelle et la création d'emplois durables sur le territoire.

Un projet exemplaire sur le plan environnemental

Au-delà de la valorisation énergétique des déchets, le projet intègre plusieurs dispositifs visant à minimiser son empreinte environnementale : installation de panneaux photovoltaïques, récupération des eaux de pluie, aménagements favorables à la biodiversité.

Le réseau permettra d'éviter chaque année l'émission de 24 800 tonnes de CO_2, soit l'équivalent des émissions de 11 000 logements ou de 20 000 véhicules.

A l'occasion de la signature du contrat au salon des Maires et des Collectivités Locales, ce 25 novembre, **Frank LACROIX** *Directeur Général Adjoint ENGIE, en charge des activités Infrastructures Énergétiques Locales a affirmé : « Ce projet constitue une référence nationale en matière de transition énergétique puisqu'il associe, à une échelle inédite, chaleur, froid et vapeur au service du tissu économique local. En valorisant l'énergie issue de l'UTOM de Saran, nous transformons une ressource aujourd'hui peu exploitée en un levier concret de compétitivité, de souveraineté énergétique et de décarbonation pour le territoire. »*

Jules VAGNER *a complété : « Avec ce projet unique en France, Orléans Métropole démontre qu'il est possible de concilier ambition environnementale, attractivité économique et maîtrise des coûts énergétiques. En valorisant localement l'énergie produite par notre unité de traitement des déchets, nous apportons une réponse concrète aux enjeux climatiques tout en renforçant durablement la compétitivité des entreprises et des collectivités de notre territoire. »*

Contacts presse :

ENGIE
Infrastructures Énergétiques Locales
Alix Germain
Tél. +33 (0) 7 64 44 74 36
alix.germain@external.engie.com

Orléans Métropole
Germain Fournier /
Tel. +33 (0) 6 77 27 93 38
germain.fournier@orleans-metropole.fr

À propos d'Orléans Métropole

Avec près de 300 000 habitants, Orléans Métropole est ambitieuse pour son territoire et ses habitants, une ambition qui repose sur un triptyque ancré dans toute son action : transition écologique, proximité et rayonnement. Qu'il s'agisse d'urbanisme, de transport ou d'environnement, cette volonté forte se retrouve dans toutes les feuilles de route et schémas stratégiques qui structurent l'action métropolitaine. Le territoire, à cheval sur la Loire, conjugue une situation géographique centrale, avec un environnement privilégié et un patrimoine historique riche de plusieurs siècles. Autant d'atouts qui contribuent à un cadre de vie de qualité, au dynamisme économique et démographique, ainsi qu'à une offre culturelle abondante.

À propos d'ENGIE

ENGIE est un acteur majeur de la transition énergétique dont la raison d'être est d'agir pour accélérer la transition vers une économie neutre en carbone. Avec plus de 90 000 collaborateurs présents dans 30 pays, le Groupe couvre l'ensemble de la chaine de valeur de l'énergie, de la production à la vente, en passant par les infrastructures. ENGIE regroupe plusieurs activités complémentaires : la production d'électricité et de gaz renouvelables, les actifs de flexibilité et notamment les batteries, les réseaux de transport et de distribution de gaz et d'électricité, les infrastructures énergétiques locales (réseaux de chaleur et de froid) et la fourniture d'énergie aux clients particuliers, collectivités ou entreprises. Chaque année, ENGIE investit en moyenne 12 milliards d'euros par an pour faire avancer la transition énergétique et atteindre son propre objectif de net zéro carbone en 2045. Chiffre d'affaires en 2025 : 71.9 milliards d'euros. Coté à Paris et Bruxelles (ENGI), le Groupe est représenté dans les principaux indices financiers (CAC 40, Euronext 100, FTSE Euro 100, MSCI Europe) et extra-financiers (DJSI World, Euronext Sustainable - Europe 120 / France 20, CAC 40 ESG, MSCI EMU ESG screened, MSCI EUROPE ESG Universal Select, Stoxx Europe 600 ESG-X).